

République. Ils n'ont pû jusqu'à présent en éprouver le ressentiment ni la vengeance; & les choses ne paroissent pas devoir changer de nature. Leur Souveraine semble être trop foible pour eux; & les grandes Puissances dont elle a eu des troupes dans cette Isle, ne paroissent plus dans la disposition de s'interposer davantage pour en calmer la révolte; ce que ces Puissances ont fait à cet effet ayant été absolument infructueux.

Les affaires demeurent ainsi en *Corse* dans leur état de trouble, de division & d'acharnement, sans prévoir s'il y sera apporté du remède: Effets ordinaires d'une dépendance sécouée, & de l'esprit de vengeance. Nous n'entrerons dans nul détail de ces broüilleries. Voici seulement, pour ce mois-ci, les suites qu'a eues le funeste événement arrivé à l'infortuné Gafforio, Chef des révoltés. Il a été inhumé le 22. Octobre dans l'Eglise des Capucins à *Corte*, & ses adhérens ont célébré ses obsèques avec beaucoup de solennité. Le Chanoine Orticone y a officié, & Marc-Antoine Castinetta a prononcé l'Oraison funèbre. Le même jour il se tint une assemblée des principaux du parti opposé à la République de *Genes*, dont quelques-uns proposèrent un Règlement pour établir une espèce de police dans le centre de l'Isle. Mario Matra y présidoit. Il insista pour que l'on condamnât à la mort Antoine-François Gafforio, frère de l'assassiné, & soupçonné d'avoir eu part à sa mort. La nuit suivante, le même Matra, sans attendre ce qui seroit décidé sur le sort de l'accusé, se présenta au Château, demandant qu'on lui livrât ce prisonnier. Le Geolier de la prison ayant refusé de le remettre jusqu'à ce qu'on lui